

la soirée ensemble. On traite d'abord des affaires de la Fraternité, puis on s'entretient, on travaille, on prie, on fait une lecture...

Ces divers moyens entretiennent des relations de bonne fraternité très utiles au bien général. Il ne faudrait pas se contenter de réunir le Discrétoire seulement quand on prévoit qu'il y a des affaires à traiter. L'expérience nous a prouvé que plus les réunions du Discrétoire sont rares, moins on croit avoir à dire et à faire, lorsqu'elles sont fréquentes et régulières, on trouve beaucoup plus à exercer son zèle et la Fraternité en éprouve une salutaire influence.

Le jour, l'heure et le lieu de la réunion sont fixés par le Père Directeur ou le Frère Ministre, après entente préalable du Discrétoire, afin de prendre le moment qui convient le mieux au plus grand nombre.

Dans ces réunions, on commence par la prière, comme il est marqué dans le Rituel. Le Père Directeur qui la préside donne ensuite la parole au Secrétaire, pour qu'il lise le procès-verbal de la dernière séance et le compte-rendu des fêtes, cérémonies ou autres événements qui ont eu lieu. Après quoi, le Directeur, le Supérieur, le Secrétaire apposent leur signature sur le registre, en apportant les modifications ou observations qui auraient paru nécessaires. On s'occupe ensuite des affaires courantes.

Dans les Fraternités peu importantes, les prêtres séculiers qui les dirigent, trop absorbés par leurs occupations ordinaires, ne sont pas toujours suffisamment libres pour assister à toutes les réunions des Discrétoires. Celles-ci ont lieu alors sous la présidence du Supérieur ou de l'Assistant ; mais les délibérations prises, les projets élaborés, doivent être soumis à l'approbation du Directeur. Cependant, il serait bon qu'il pût y assister, au moins à chaque trimestre.

Dans le Discrétoire, chaque membre a le droit et le devoir d'émettre modestement et charitablement son opinion, de proposer certains réglemens, certains projets qui peuvent contribuer au bien.

Voici l'ordre d'après lequel on pourra procéder :

1° Exactitude des Membres aux réunions, ce point est très important. On consulte le registre des présences, on doit se rendre compte du motif des absences et, selon le plus ou moins de sérieux de ces motifs, voir quels moyens on peut prendre pour les rendre de plus en plus rares. Sur ce point, il faut être sévère et ne pas laisser passer de faute sans répression ;

2° S'informer de l'état des malades et de la régularité avec laquelle les visites sont faites ;

3° Le Maître de
et de l'exactitude d

4° Le Trésorier
les soumettre à l'ap
de régler toutes les
ser les dépenses qu'
le veut, arrêter les c

5° On s'occupe d
re ou au postulat, c

6° On s'entretien
membres de la Frati
de la manière dont c

7° Communicatio
recruter de nouveau
pour le bien des â
vres à adopter ou à

A propos des œuv
important. Le Tiers
d'accomplir une œuv
membres des moyen
de la perfection, po
dans la charité enver
les Tertiaires aptes à
sent dans l'Eglise.

Tout ce qui conce
ce qui regarde les œ
envers le prochain, p
charité. Aussi doiven
ment le plus sérieux
(chap. II, § 8) les y ex

On les verra donc :
naires à l'exemple de
les fêtes, organiser de
le Saint Viatique aupa
sanctification du dim
y a des Fraternités oi
Saint Sacrement expo
ration perpétuelle, plu
en heure, viennent off